

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN
COMTÉ DE MONTMORENCY**

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 7 MAI 2018

À la séance ordinaire du Conseil municipal de L'Ange-Gardien, tenue à la salle de la Mairie, lundi le 7 mai 2018 étaient présents : Madame Diane Giguère, Messieurs Roger Roy, Simon Marcoux, Félix Laberge et Michel Laberge sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Lefrançois.

Absente : Chantale Gagnon.

1. Mot de bienvenue par Monsieur le Maire

La séance est ouverte par quelques mots de bienvenue à l'assistance par Monsieur le maire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire-trésorière fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

18-05-9357

IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que l'ordre du jour présenté soit accepté et que l'item divers demeure ouvert jusqu'à la fin de la session, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 3 avril 2018

18-05-9358

IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le procès-verbal du 3 avril 2018 soit accepté par le conseil municipal, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

4. Rapport de dépenses autorisées par la directrice générale et acceptation des comptes à payer

18-05-9359

IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil municipal accepte le rapport de dépenses autorisées par la directrice générale durant le mois, en vertu de la réglementation sur la délégation de pouvoir # 06-547 et le règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire # 07-562, et totalisant 150 778.74\$, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la secrétaire-trésorière.

18-05-9360

IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil autorise le paiement des comptes à payer totalisant 195 126.56\$ et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de L'Ange-Gardien, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

5. Première période de questions

Monsieur le Maire invite les personnes présentes dans l'assistance à poser leurs questions.

6. Correspondances

7. Principaux points discutés à la table de la M.R.C.

Monsieur le maire fait part de certains dossiers discutés à la table de la M.R.C. de la Côte-de-Beaupré lors de la dernière assemblée de conseil.

- Versement d'une subvention de 3200 dans le cadre du Programme d'aide à la rénovation ;

8. Rapport du comité de loisirs, comité consultatif d'urbanisme, Régie d'assainissement des eaux

Loisirs (Michel Laberge)

- Acceptation par le gouvernement du versement de subvention pour le terrain de jeux pour L'Œuvre des Loisirs ;

- Rencontre de lancement pour la politique familiale et la MADA a eu lieu – le tout est encadré avec l’ULSCN ; un sondage est en production pour l’élaboration de la politique ;
- L’inscription pour les camps de jour sont en cours présentement jusqu’au 21 mai 2018 ;

18-05-9361 **Contrat de service avec « Service de Sauveteurs »**
 IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que le conseil municipal de l’Ange-Gardien autorise la directrice des loisirs à signer le contrat de service de Service de Sauveteur pour la période du 1^{er} juin au 15 septembre 2018, pour la piscine au centre des loisirs, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ.

18-05-9362 **Protocole d’entente avec « Entraînement santé inc. »**
 IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que le conseil municipal de l’Ange-Gardien autorise la signature du protocole d’entente avec Entraînement santé inc. pour le Demi-marathon de la Côte-de-Beaupré qui aura lieu le 9 septembre 2018 sur les territoires de Boischatel et L’Ange-Gardien, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ.

18-05-9363 **Renouvellement de l’entente de l’ « Association de baseball de Beauport »**
 IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que le conseil municipal de l’Ange-Gardien autorise la directrice des loisirs à signer le renouvellement de l’entente de l’Association de baseball de Beauport – baseball mineur, pour la saison 2018, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ.

Comité consultatif d’urbanisme

Dépôt du rapport de la réunion du CCU du 19 avril 2018

Le CCU recommande d’accepter les demandes suivantes :

Au PIIA :

1. Pour la demande de réfection du revêtement d’une résidence unifamiliale isolée au 6359, avenue Royale.
2. Pour la demande de construction d’un abri d’auto annexé à la résidence unifamiliale isolée au 6535, avenue Royale.
3. Pour la demande de rénovation complète de la résidence unifamiliale isolée au 6693, avenue royale, à la condition suivante : • Prioriser la restauration des lucarnes du toit avant la démolition.
4. Pour la demande de rénovation de la galerie avant de la résidence unifamiliale isolée au 6739, avenue Royale.
5. Pour la demande de construction d’une résidence unifamiliale isolée au 6947, avenue Royale.
6. Pour la demande de lotissement du lot 4 439 414 pour créer trois nouveaux lots.

À la dérogation mineure :

Pour le 6693, avenue Royale, pour rendre conforme l’implantation du garage isolé avec pour marge de recul latérale 0.80m, au lieu d’une marge de recul latérale de 1m tel que prescrit par la réglementation de zonage.

Régie d’assainissement des eaux (Roger Roy)

Rien de spécial

9. Demandes de permis en vertu du règlement #14-637 portant sur le PIIA Alexandre Bédard et Stéphanie Mélançon

CONSIDÉRANT QU’il s’agit d’une demande pour la réfection du revêtement d’une résidence unifamiliale isolée au 6359, avenue Royale;
 CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale;
 CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
 CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 avril 2018;

18-05-9364 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil accepte la demande d'Alexandre Bédard et Stéphanie Mélançon, soit la réfection du revêtement d'une résidence unifamiliale isolée au 6359, avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Michel Fournier et Lucie Lahoud

18-05-9365 CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour la construction d'un abri d'auto annexé à la résidence unifamiliale isolée au 6535, avenue Royale; CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale; CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande; CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 avril 2018; EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil accepte la demande de Michel Fournier et Lucie Lahoud, soit la construction d'un abri d'auto de 5.18mX6.09m annexé à la résidence unifamiliale isolée au 6535, avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

André Chamorel

18-05-9366 CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour la rénovation complète de la résidence unifamiliale isolée au 6693, avenue royale; CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale; CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande; CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 avril 2018; EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil accepte la demande d'André Chamorel, soit la rénovation complète de la résidence unifamiliale isolée au 6693, avenue royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, et à la condition suivante :

- Prioriser la restauration des lucarnes du toit avant la démolition.

APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Rémi Landry et Claire Fortier

18-05-9367 CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour la rénovation de la galerie avant de la résidence unifamiliale isolée au 6739, avenue Royale; CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale; CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande; CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 avril 2018; EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil accepte la demande de Rémi Landry et Claire Fortier, soit la rénovation de la galerie avant de la résidence unifamiliale isolée au 6739, avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Mélanie Parent et Yanik Durand

18-05-9368 CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 6947, avenue Royale; CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale; CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande; CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 avril 2018; EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil accepte la demande de Mélanie Parent et Yanik Durand, soit la construction d'une résidence unifamiliale isolée de 11.89m X 7.92m au 6947, avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et

conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

9283-7251 Québec inc.

18-05-9369
CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour une opération cadastrale du lot 4 439 414 dans le but de créer trois nouveaux lots;
CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 avril 2018;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil accepte la demande de 9283-7251 inc, soit une opération cadastrale du lot 4 439 414 dans le but de créer trois nouveaux lots, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

10. Dérogation mineure

Demande concernant le 6693, avenue Royale

18-05-9370
CONSIDÉRANT QUE André Chamorel a formulé une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures;
CONSIDÉRANT QUE cette demande consiste à réputer conforme l'implantation du garage isolé avec une distance de la ligne latérale à 0,80 mètre au lieu de 1 mètre, tel qu'exigé par le règlement de zonage;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme du 19 avril 2018;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil accepte la demande de dérogation mineure demandée en faveur de la propriété sise au 6693, avenue Royale, visant à réputer conforme l'implantation d'un garage isolé existant avec une distance de la ligne latérale à 0,80 mètre au lieu de 1 mètre, tel qu'exigé par le règlement de zonage, APPUYÉ PAR Diane Giguère, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

11. Contrat pour l'entretien des plates-bandes

18-05-9371
IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil municipal de l'Ange-Gardien octroi le contrat pour l'entretien des plates-bandes pour la saison 2018 à Entretien Gariépy Inc., pour un coût de 8841.58\$ taxes incluses, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

12. Octroi de contrat pour la gestion de rebuts de l'écocentre

18-05-9372
ATTENDU l'appel d'offres sur invitation auprès de trois fournisseurs ;
ATTENDU la réception et la vérification de ces dernières ;
IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien octroi le contrat pour le service pour la gestion de rebuts de l'écocentre pour les saisons 2018 et 2019, tel que les bordereaux de soumissions, à la firme Eddy Fugère Inc., APPUYÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

13. Appel d'offre pour l'achat de blocs et la location de machinerie pour la réfection du mur de la rue Émilien-Fortier

18-05-9373
IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien effectue deux appels d'offres sur invitation pour l'achat de blocs et la location de machinerie pour la réfection du mur de la rue Emilien-Fortier, APPUYÉ PAR Diane Giguère, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

14. Autorisations de dépenses

18-05-9374
IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,
QUE le conseil autorise les dépenses suivantes:

- 1501\$ plus taxes pour l'achat de deux tables de pique-nique aux loisirs ;
- 300\$ pour le lignage du terrain de soccer par M Alexandre D'Amours ;
- 185\$ plus taxes par mois, chaque, pour la location de toilettes chimiques aux loisirs et à l'écocentre avec la compagnie Sani-John ;

- 1255\$ plus taxes pour une affiche installée à l'aréna Trane ;
- 1725\$ taxes incluses pour l'achat de formes à trottoirs pour les travaux publics ;
- 4656.48\$ pour l'achat et l'installation d'une enseigne à Villa les Mésanges ;
- 655\$ pour la réparation et correction d'une boîte de jonction au sol du parc Eva ;
- 13000\$ pour des travaux de réaménagement à l'écocentre ;
- 4380\$ plus taxes pour le changement du système téléphonique du bureau municipal ;

15. Renouvellement de la convention avec la SPA de Québec

18-05-9375

IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, Que le conseil renouvelle l'entente avec la SPA de Québec, pour la période du 1 juin 2018 au 31 mai 2019, aux mêmes conditions que la dernière avec la majoration de 2%, sans ajout de service supplémentaire tel que proposé au 17 avril 2018, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

16. Désignation d'un maire suppléant pour les trois prochains mois

18-05-9376

IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que Monsieur Félix Laberge, conseiller, soit désigné pour agir à titre de maire suppléant au sein du conseil pour les trois prochains mois, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

17. Demande d'appui de Construction DJL pour demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q

18-05-9377

ATTENDU QUE Construction DJL a déposé à la Municipalité de L'Ange-Gardien, conformément à la loi, un dossier pour obtenir une résolution de recommandation concernant une demande d'autorisation afin de poursuivre l'exploitation d'une sablière située sur une partie du lot 4 438 930 à L'Ange-Gardien;

ATTENDU l'analyse de cette demande effectuée sur la base des critères prévus à l'article 62 de la L.P.T.A.A.;

ATTENDU QUE l'utilisation proposée n'altère pas l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole, car la demande consiste au renouvellement de l'autorisation #405405 de la C.P.T.A.Q.;

ATTENDU QUE l'utilisation proposée n'ajoute pas de nouvelle contrainte sur les activités agricoles environnantes;

ATTENDU QU'il n'existe pas ailleurs sur le territoire de la municipalité un espace disponible pour ces fins;

ATTENDU QUE cette demande ne contrevient pas au règlement de zonage en vigueur;

ATTENDU QUE la CPTAQ aura vérifié le respect des conditions édictées dans la décision #405405 avant de renouveler l'autorisation demandée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que la Municipalité de L'Ange-Gardien appuie la demande de Construction DJL à la C.P.T.A.Q. afin de poursuivre l'exploitation d'une sablière située sur une partie du lot 4 438 930, APPUYÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

18. Mandat à un arpenteur

18-05-9378

IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil mandate la firme Lefrançois arpenteur pour le dossier de servitude des conduites de la rue de L'Église à la rue Mon Repos, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

19. Deuxième période de questions

20. Divers

1 Engagement d'une réceptionniste, d'un journalier saisonnier et de surveillants

18-05-9379

IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil autorise l'engagement de :

- Madame Josée Des Roches comme réceptionniste au bureau municipal ;

- Monsieur Keven Pouliot comme journalier saisonnier aux travaux publics;
 - Madame Nancy Guimont et Monsieur Simon Meunier comme surveillants pour le centre des loisirs ;
- APPUYÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

18-05-9380 **2 Formation pour le technicien en urbanisme**
IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que le conseil autorise M Teddy Deschamps, technicien en urbanisme à assister à la formation sur la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, qui aura lieu en mai prochain ou à l'automne, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

3 Dépôt du procès-verbal de correction du règlement #18-656
La directrice générale dépose un procès-verbal de correction mineures au règlement #18-656 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la Municipalité de L'Ange-Gardien, applicable par la Sûreté du Québec.

18-05-9381 **4 Renouvellement de contrat d'assurance municipal**
IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que le conseil effectue le renouvellement du contrat d'assurance municipal avec « Groupe Ultima Inc. » pour la période du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019, pour un coût de 45368\$, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

18-05-9382 **5 Amendement à la résolution #18-03-9311 Acquisition de la propriété lot #4 440 295**
ATTENDU la résolution #18-03-9311 adoptée par le conseil à la réunion du 5 mars 2018, concernant l'acquisition de la propriété lot #4 440 295 ;
ATTENDU la nécessité de modifier cette dernière dans le but d'ajouter l'autorisation de dépense ;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que le conseil autorise le paiement de 33150 \$ à l'ordre de Alain Gariépy en fiducie et que le tout soit financé par le fond de roulement pour une période de 5 ans, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

21. Levée ou ajournement de la séance

Monsieur le maire demande une résolution pour lever la séance.

18-05-9383 IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que la présente séance soit levée, il est 20h50, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

« Je, Pierre Lefrançois, maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du *Code municipal*. »

Pierre Lefrançois, Maire

Lise Drouin, Secrétaire-trésorière/Directrice Générale